L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 17 SEPTEMBRE 1869. 43e année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 17 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Gabriel Léaumont, à sa salle d'encan, rue de Chartres - grande vente sans réserve de 600 lots d'habillements d'hiver; 500 caisses de chapeaux assortis; 170 caisses de bottes et souliers; aussi, chemises et caleçons, bas, chaussettes et articles de toilette.

Par D. F. Morphy, à l'entrepôt de la Douane, au coin des rues Julia et Magasins—1500 paquets cercles "com...ation" un peu avariés.

Par J. Dayan, jr. (vente régulière) au No 183 de la rue Gravier—de meubles, de pianos et de meubles de bureau.

Par B. J. Montgomery à deux heures, au Pont du Bayou—le bateau de pêche "Susan," de dix tonneaux.

Par Hoffman, Ma[illegible] & Co. au 38 de la rue de Chartres—marchandises sèches, lingerie, marchandises avariées.

Par H. Scott, au No 46 de la rue de Chartres—habillements, lingerie, chaussures, chapeaux etc.

Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES,
185.........Rue des Remparts.........185

A vendre à l'encan, les liens de fer de Mudge & Watley. Voyez l'annonce de M. D. E. Morphy, et[illegible].

ABONNEMENT.

UN AN	$16 00
TROIS MOIS	4 00
UN MOIS	1 50

L'abonnement est payable d'avance aux bureaux de l'Abeille.

Le journal est envoyé régulièrement aux abonnés le matin, de très bonne heure.

Affaires de Cube.

Ces affaires paraîtraient, d'après les dernières nouvelles, marcher rapidement à une solution, bien que sur divers points ces nouvelles soient contradictoires. Ainsi, d'un côté nous apprenons que Serrano, Prim et d'autres personnages d'Espagne sont favorables au projet de cession dont nous avons souvent parlé, et de l'autre on dit que le gouvernement espagnol est décidé à envoyer 24,000 hommes de troupes dans l'île de Cube, et que 16,000 sont prêts à partir. On dit encore que le gouvernement espagnol a adressé aux grandes puissances de l'Europe une lettre relative à une note du général Sickles, ministre américain, sur la reconnaissance de l'indépendance de l'île de Cube et que des réponses favorables aux droits de l'Espagne, ont été reçues de France, d'Angleterre et d'Autriche.

Nous n'avons pas besoin de faire observer que ce projet de nouvel envoi de troupes ne peut être sérieux, du moins dans la proportion mentionnée. Il faudrait à l'Espagne beaucoup plus de navires qu'elle n'en a pour transporter 24,000 hommes, même 16,000, et aussi beaucoup plus d'argent qu'il ne s'en trouve à sa disposition. Il est très certain néanmoins que, si 24,000 soldats espagnols débarquaient subitement à Cuba, l'insurrection n'aurait plus qu'à se disperser dans toutes les directions, car sa résistance serait vaine et ne servirait qu'à prêter de nouvelles occasions à ces massacres de prisonniers dont on accuse les commandants espagnols, massacres qui sans doute ont été exagérés et auxquels, pour notre part, nous avons peine à croire. Mais l'Espagne est hors d'état de redoubler ses expéditions d'hommes et de navires, et nous voyons la preuve de son impuissance dans la lenteur de ses mouvements jusqu'ici. Ce que l'Espagne n'a pas fait elle ne peut le faire, et sans auxiliaires les troupes envoyées dans l'île et qui y trouvent actuellement ne parviendront pas à débusquer les insurgés de la région qu'ils occupent dans la partie orientale de la colonie.

Si ces aperçus sont exacts, il ne resterait donc plus à l'Espagne qu'à entretenir les propositions faites par M. Fish, secrétaire d'Etat de Grant, et communiquées à M. Lemus représentant, aux Etats-Unis, le gouvernement de Cespedes. M. Lemus les aurait, dit-on, approuvées. Ces propositions portent en substance que le gouvernement espagnol reconnaît l'indépendance de Cube, retire ses troupes et désarme les volontaires, les cubains indemnisent l'Espagne pour ses places fortes, ses arsenaux et ses douanes, cette indemnité en aucun cas ne devant excéder $100,000,000; des experts choisis par les deux partis avec un tiers arbitre nommé par une autre nation, décideront ce point. L'esclavage est aboli dans l'île et les Etats-Unis garantiront l'exécution du contrat.

Ces propositions auraient été soumises à M. Roberts, le ministre espagnol, qui aurait répondu par l'offre des bases suivantes représentées comme pouvant convenir à la Régence: L'Espagne accorderait une amnistie générale et Cube paierait pour toutes les propriétés appartenant à des Espagnols loyaux de l'île et qui ont été détruites par les insurgés; la population entière de l'île aurait le droit de voter sur la question de savoir si elle veut rester avec l'Espagne ou en être séparée et indépendante. Les Etats-Unis garantiraient à l'Espagne le paiement de la proportion de dette que l'île de Cube doit raisonnablement assumer. Mais une exigence qui ne sera pas du goût des Cubains accompagne ces propositions: "les Cubains avant de traiter devront mettre bas les armes."

Si nos Espagnols ont sincèrement l'intention d'en finir avec cette difficulté coûteuse, l'exigence nous paraît déraisonnable. Des le moment qu'on traite à l'entendre une guerre, il est juste que chaque parti conserve ses armes jusqu'à la conclusion du traité. Nous reconnaissons, dans cette condition, un reste de cette fierté castillane qui a fait tant de bruit dans le monde et qui était justifiée alors que le soleil ne se couchait jamais sur les domaines de la monarchie espagnole. Mais les temps de Charles Quint et de Philippe II sont loin de nous, et l'on ne comprendrait pas aujourd'hui que l'Espagne s'endormît sur plus que de raison à une formule de vaine gloriole. La presse entière de Madrid est pour l'exécution de cette condition, tout en paraissant avouer que l'île de Cuba, comme colonie à revenu, est perdue dans tous les cas pour l'Espagne. Mais le ton de cette presse se modifiera nécessairement de jour en jour, et ce qui est requis maintenant, comme une condition sine qua non d'arrangement, ne sera plus requis, demain ou dans un mois, si les insurgés se maintiennent dans leur position actuelle, ce qui paraît à peu près certain.

Les autres bases présentées par M. Roberts ne nous paraissent pas de nature à engendrer des difficultés insurmontables. Les Cubains peuvent facilement accorder le vote demandé sur la question de séparation, les trois quarts au moins de la population de l'île étant parfaitement décidés à voter affirmativement. La question de la charge proportionnelle de la dette publique et celle du paiement des propriétés appartenant à les Espagnols loyaux et détruites par les insurgés pourraient donner lieu à des contestations sérieuses. Néanmoins, on peut payer beaucoup de choses avec cent millions de piastres, et, sauf la part de dette publique, dont l'île restera chargée, cette somme nous semble devoir couvrir toutes les réclamations raisonnables.

Du temps de la plus grande prospérité de Cube les Etats-Unis avaient fait offrir 200 millions de piastres pour l'acquisition de cette île. La proposition en fut faite, sous la présidence de M. Polk, par le ministre américain à Madrid. Aujourd'hui, avec l'abolition de l'esclavage, et une insurrection qui annonce le parti pris chez les colons de secouer la domination métropolitaine, l'île vaut elle plus de la moitié de la somme offerte en 1846? Non certes, et ce que la révolution fait perdre à Cube vaut bien plus de 100 millions; cela vaut plus d'un milliard, si nous prenons pour base d'appréciation le progrès extraordinairement rapide de la colonie dans les dernières années qui ont précédé la guerre de l'indépendance. En tous cas, pour l'Espagne désormais, on peut dire que la colonie ne vaut plus rien; par conséquent ses forts, ses citadelles, ses établissements publics et ses douanes ne peuvent valoir grand-chose. Si donc elle pouvait obtenir les 100 millions que doit offrir M. Fish, d'accord en cela avec le représentant du gouvernement de Cespedes, et rejeter sur Cuba une partie proportionnelle de la dette, l'Espagne devrait s'estimer heureuse et regarder la transaction comme un bienfait et non comme une catastrophe.

Quant à la lettre adressée aux grandes puissances de l'Europe sur les prétentions des Etats-Unis à reconnaître Cuba, lettre qui aurait obtenu des réponses favorables au droit de l'Espagne, nous ne doutons nullement de ces réponses si la lettre a été réellement adressée. L'Europe monarchique ne pouvait accueillir différemment une pareille plainte. Mais cet accueil ne procurera à l'Espagne ni un homme, ni un navire, ni une piastre de plus, et nous ne voyons poindre de ce côté aucun obstacle pour les négociations entre la métropole et sa colonie. L'indépendance de Cuba a été déjà formellement reconnue par le Pérou, ce qui annonce la reconnaissance de la part de tous les autres petits Etats de l'Amérique du Sud. Les Etats-Unis ne sauraient hésiter longtemps encore à en faire autant; or ce ne sont pas quelques protestations européennes, à supposer qu'elles existent, qui pourraient frapper d'échec la politique combinée des deux Amériques. D'ailleurs qui discute ou qui propose annonce par là une intention de traiter, et M. Roberts, le ministre espagnol, discute, donc il traitera. L'affaire en étant là nous paraît bien avancée.

LE SÉNATUS-CONSULTE.

Nous lisons dans une dépêche de l'Ouest que le *Journal Officiel* a publié le sénatus-consulte, qui a été promulgué au nom de l'Empereur, avec la signature de M. Rouher et la contre-signature de M. Duvergier. La dépêche donne un résumé du document: mais comme nous en verrons bientôt le texte entier dans les journaux de Paris, nous attendrons qu'ils nous arrivent pour offrir à nos lecteurs cette fameuse pièce dans toute son étendue et son originalité. Le sénatus-consulte voté par le sénat est, du reste, semblable au projet dans ses parties les plus importantes, et les commentaires que nous avons faits nous-même à l'époque où le projet parut, sont applicables à l'œuvre tel qu'il est sorti du Sénat pour être promulgué.

Le sénatus consulte donne au Corps législatif le droit d'initiative concurremment avec l'Empereur. Les ministres sont responsables, mais ne peuvent être accusés que par le Sénat. Les ministres peuvent être membres de l'une ou de l'autre chambre. Les séances du Sénat sont ouvertes au public. Le Sénat peut s'opposer aux projets de loi votés par le Corps législatif et dans ce cas les projets ne peuvent être représentés au Corps législatif pendant la même session. Le Corps législatif élit ses officiers et les deux Chambres font leur règlement intérieur. Le droit d'interpellation est accordé, et les votes de confiance sont permis. Les budgets seront votés par chapitres et articles. Toutes modifications de tarif postal ou douanier ne seront obligatoires qu'en vertu d'une loi. Les relations de l'Empereur, du Sénat et du Corps législatif ne sont changées que dans les limites du sénatus-consulte. Elles seront réglées subséquemment par un décret impérial. Les articles de la Constitution, contraires aux clauses du sénatus-consulte, sont abrogées.

ENCYCLOPÉDIE DE ZELL.—C'est l'Encyclopédie populaire dont nous parlions dans notre avant dernier numéro. Nous en avons reçu hier des livraisons de plus, car l'œuvre marche vite et paraît avoir grand succès. Nous engageons les personnes qui tiennent à avoir de bons renseignements historiques, géographiques et scientifiques à souscrire à ce grand ouvrage dont les matières se enchaînent par ordre alphabétique présentent toute facilité aux recherches. L'Encyclopédie de Zell se vend au bureau de la *Renaissance Louisianaise*, au coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse.

$55.—C'est le prix, à New York, de la Machine à coudre de Grover & Baker qui se vend au No 182 de la rue du Canal. On ne paye ni fret ni assurance.

LE GROS LOT DE $30,000.—C'est avec un billet de $12 seulement qu'on peut avoir ce beau lot qui pour les trois quarts et demi du genre humain serait, à lui seul, une fortune brillante. Ce gros lot est offert par la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, incorporée le 17 août 1868. Le tirage se fera demain samedi, 18 du courant, à la Nouvelle-Orléans, dans les bureaux de la Compagnie, à midi, en présence du public qui est invité à y assister. Un seul numéro sera tiré sur un nombre de 10,000 seulement. Par conséquent, la chance est magnifique, et nous engageons les amateurs de loterie à montrer leur reconnaissance à la Compagnie de la Louisiane qui leur a ménagé cette magnifique aubaine, en prenant nombre de billets dans cette grande occasion. On ne pourra pas dire que la Loterie de la Louisiane n'agit pas avec toute la loyauté désirable, car elle donne toutes les garanties les plus complètes et nous ne connaissons rien dans ces combinaisons qui ne soit digne de la confiance publique. Ajoutons que le lot de $30,000 sera payé intégralement et sans aucune déduction.

LE FAMEUX COUPEUR DE CHEMISES.—L'homme célèbre, le grand prince de la chemise, un des plus habiles coupeurs connus, le maître suprême dans cet art si fort apprécié, M. Moody enfin, vient d'arriver. Il a l'intention de s'associer avec M. Leighton, l'empereur de la chemise, et si cette association a lieu on pourra dire que la célébrité s'est jointe à la renommée pour faire au coin des rues St Charles et Canal, un établissement d'une supériorité telle que toute idée de concurrence sera à jamais anéantie, sans détriment pour l'art qui en fera des progrès plus rapides.

La machine à coudre à points fort de Willcox & Gibbs réunit les prodiges de l'art: elle est si simple qu'un enfant de 10 ans peut s'en servir. A vendre par M. S. Hedrick, 87 & 118 Canal.

$55.—Une dame ne saurait faire une plus grande économie qu'en achetant une Machine à coudre de cinquante cinq piastres, de Grover & Baker. C'est une compagnie aussi commode que gaie.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

LA POUDRE LABORÉ est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament a réussi là où tous les autres échouent, et par les merveilleuses cures qu'elle a produites, la Poudre Laboré a été placée, depuis longtemps, au premier rang des médicaments indispensables dans les pays chauds.

A vendre dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôt général chez A. Griffo, pharmacien, rue Royale, 285.

La *Patrie*, après avoir fait l'éloge du discours que M. Emile Ollivier a adressé au Conseil général du Var, termine son article en disant que le grand œuvre de liberté dû à la sagesse de Napoléon III sera mis en péril si la majorité du pays ne le défend pas avec autant de vigueur que ses adversaires en mettent à l'attaquer. Cela est juste, trop juste. Mais si la *Patrie* espère que la majorité se fera partie militante pour combattre les ennemis de l'œuvre, ce journal se trompe; la majorité ne défendra rien, au contraire elle se divisera et une partie se joindra aux révolutionnaires. En France comme ailleurs, la liberté ne peut rien fonder de durable. On le verra bientôt; on le voit déjà. Voici du reste l'article fort bien écrit de la *Patrie*:

Le discours que M. Emile Ollivier vient d'adresser au conseil général du Var n'est pas seulement un commentaire très heureux des réformes nouvelles, il est surtout un grand acte d'honnêteté politique.

A l'heure où son programme triomphe, l'éloquent député a eu la fermeté de proclamer, une fois de plus cette vérité qui lui a déjà aliéné les irréconciliables:

"On ne tarde pas à se dégoûter de ceux qui ne sont jamais contents de rien."

La phrase est de Mirabeau, et comme ses autres vérités éternelles, elle est de tout le monde.

On a répété bien des fois, il y a dix-huit ans, cette formule: "clore l'ère des révolutions," lorsque la politique énergique et réparatrice de l'Empire inaugurait un avenir nouveau.

Ce fut alors le plus grand éloge du régime naissant.

En se fondant, le second Empire n'avait fait que la première moitié de cette œuvre.

C'est en développant plus tard la pratique des idées libérales, qu'il devait la compléter...

Chaque époque, chaque période, porte avec elle ses besoins et ses tendances.

La question essentielle, la question de vie ou de mort pour une dynastie, est de résister à ce mouvement normal et d'y entrer hardiment pour le diriger.

Ne nous y trompons pas, la plus grande irritation des irréconciliables résulte justement du rôle qu'a pris à cet égard le gouvernement impérial.

L'événement a été pour eux une déception. M. Emile Ollivier a caractérisé d'une manière très exacte la situation nouvelle lorsqu'il a dit:

"Ce que Turgot, avant la Révolution et Mirabeau après, n'avaient pu obtenir de Louis XVI, ce que le duc Decazes et Martignac n'obtinrent qu'un instant de Louis XVIII et de Charles X; ce que ni Lamartine, ni Tocqueville, ce que ni MM. Thiers, Odilon Barrot et Dufaure ne purent obtenir de Louis-Philippe, les 116 viennent de l'obtenir de la sagesse de l'Empereur."

S'il y a dans cet acte une preuve de clairvoyance et de sagesse politiques, il y a surtout une garantie d'avenir, qui est ici le fait dominant de la situation actuelle.

L'Empereur a voulu, le 24 novembre, le 19 janvier et le 12 juillet, réaliser pour la France cet espoir suprême que tant millions d'électeurs avaient salué de leurs plus énergiques aspirations "la fin des révolutions."

Elle a été préparée par la force; elle se décide par la liberté.

M. Emile Ollivier a prouvé avec une éloquente logique que pour la France, engagée dans cette voie libérale, le mot révolution n'a plus sa raison d'être.

Il a entrevu le vrai danger que peuvent courir les libertés, victorieuses désormais. Ce danger serait tout entier dans sa mollesse, dans l'inertie de la majorité, qui les acclame et les adopte.

La France est centre gauche. Quand le programme libéral devient celui de la majorité, il a contre lui la minorité irréconciliable, ceux qui ont pour parti pris "de n'être contents de rien."

Or, ce grand œuvre de liberté politique, d'ordre, de progrès, de bon sens, sera mis en péril le jour où la majorité du pays ne déploiera pas pour le défendre autant de vigueur, autant de "passion" que ses adversaires en mettront à l'attaquer.

Il n'est pas étonnant que les honnêtes gens vous fassent l'éloge de la machine à coudre à points tordus de WILLCOX & GIBBS; que les poètes, les orateurs, les théologiens, les philosophes, etc., parlent de son influence sur les intérêts sociaux et sur la destinée de la femme. A vendre par M. S. Hedrick, 87 et 118 Canal.

$55.—C'est le prix de la célèbre Machine à coudre de Grover & Baker, qui a remporté le deux premiers prix à la troisième foire de l'Etat de la Louisiane et la croix de la Légion d'Honneur à la dernière Exposition de Paris.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

La Traite des Coolies.

Comme un télégramme récent de New-York nous l'a rappelé il y a quatre jours, c'est sous ce nom — impropre pourtant—de traite des coolies, que s'agite à présent la plus grande question économique du siècle, et aussi une question de politique pure très importante pour les Etats Unis.

C'est ce côté si large, si universel d'économie politique et de politique proprement dite qui nous oblige à traiter aujourd'hui dans un article spécial la question du *coolie trade*, dont nous continuerons à suivre les côtés industriels et agricoles dans notre bulletin quotidien des *Nouvelles commerciales françaises et étrangères*.

Voici ce dont il s'agit:

Il y a déjà environ deux cent mille Chinois en Californie, et deux ou trois millions de Chinois sont prêts à passer aux Etats-Unis en moins d'une ou deux années.

Faut il favoriser ou empêcher cette émigration formidable, qui, à l'inverse des émigrations du cinquième siècle et du seizième, qui poussaient l'humanité de l'Est à l'Ouest, va projeter cette fois les émigrants de l'occident à l'orient?

La masse des agriculteurs des Etats du Sud de la république américaine a déclaré, dans la Convention générale de Memphis, qu'il fallait favoriser l'émigration chinoise. Le monde entier y est intéressé. Le travailleur jaune suppléra au travailleur noir, et l'on pourra produire de nouveau du coton, pour alimenter les fabriques européennes, qui se ferme de plus en plus et dont l'ouvrier blanc meurt lentement de privations, parce que les nègres ne veulent plus ou ne peuvent plus travailler eux-mêmes comme autrefois.

Pas plus que les autres grands progrès, l'abolition de l'esclavage ne pouvait se réaliser sans entraîner à sa suite des maux temporaires, mais auxquels il faut trouver un prompt remède.

Dans les Etats du Sud, le seul pays cotonnier possible sur une large échelle, le nègre a disparu comme force productive, et le coolie chinois peut le remplacer avec avantage.

Faut-il le prendre!

Les propriétaires, les producteurs, les grands manufacturiers disent oui.

Les ouvriers et quelques *politiciens* noirs et blancs disent non.

Les prolétaires, les travailleurs des Etats Unis, c'est à dire les Irlandais d'abord et surtout, puis les Allemands, craignent de voir diminuer les salaires par l'adjonction du travail chinois, sans réfléchir que, grâce à ce travail, les produits seraient moins coûteux, et que si, par extraordinaire, le salaire venait à baisser, la dépense baisserait dans une proportion encore bien plus forte. Le coolie n'a pas besoin d'une grosse paie; il n'a pas les mêmes nécessités qu'un blanc. Sobre et se contentant de peu, quelques cuillerées de riz lui suffisent par jour. Il peut donc travailler à meilleur marché; et c'est ce qu'on a bien vu pour la construction du grand chemin de fer du Pacifique, qui ne serait pas encore terminé si l'on n'avait employé sur la ligne vingt à trente mille Chinois.

La journée du terrassier blanc était fixée en moyenne à 12 fr. 50 c. par jour avec la nourriture, celle du coolie à 5 fr. seulement.

Certains *politiciens*, surtout parmi les *républicains radicaux*, qui ont gouverné le pays jusqu'à présent par le vote des nègres, dont le poids a fait pencher la balance dans plus d'un Etat, craignent de voir leur suprématie politique troublée par l'adjonction du suffrage qu'il faudrait accorder tôt ou tard aux Chinois, pendant que le nombre et par conséquent le vote des nègres diminuerait, puisque les noirs disparaîtront encore plus vite du sol des Etats-Unis, quand la concurrence de la main-d'œuvre chinoise les forcera à travailler beaucoup plus pour gagner beaucoup moins.

Telles sont les seules objections que l'on fasse au fond à l'immigration des travailleurs de la race jaune. Et, comme on le voit, elles sont inspirées par d'assez courtes vues de la question, et par un sentiment égoïste inintelligent, même au point de vue de l'ouvrier blanc qui l'éprouverait.

Les adversaires de l'immigration des coolies prétendent que, du reste, ils ont la loi pour eux, et ils citent la lettre suivante, adressée par M. Boutwell, ministre des finances, au collecteur de la douane à la Nouvelle-Orléans.

La loi de février 1862 interdisant aux citoyens américains de s'engager dans le commerce des coolies n'a pas été abrogée. Le 16 janvier 1867, une résolution a en outre été adoptée par les deux Chambres du Congrès pour exprimer l'horreur qu'éprouve le peuple des Etats-Unis pour le commerce des coolies, et le secrétaire Mac Culloch a adressé le 19 août 1867 au collecteur de la Nouvelle-Orléans une lettre renforçant cette résolution. En outre, l'article V du traité entre les Etats-Unis et l'empire chinois conclu à Washington le 28 juillet dernier interdit l'émigration forcée; il stipule à ce sujet le fait de conduire des sujets chinois hors de Chine sans leur libre consentement.

Le département d'Etat, dans une circulaire du 17 janvier 1867, adressée aux ministres et aux consuls des Etats-Unis, donne aussi pour instructions à ces derniers de veiller à ce que l'embarquement des Chinois ne soit pas obtenu par des fraudes, mais qu'il ne soit volontaire. Les ministres et les consuls devront aussi s'employer leur autorité et leur influence pour prévenir et pour décourager le commerce en question.

On fait là, à dessein, une confusion qu'il est bien facile de dissiper.

L'immigration chinoise actuelle en Californie, et celle que l'on voudrait introduire dans les autres Etats du Sud, n'a rien de commun avec le *coolie trade* proprement dit, et qui est sagement prohibé par le gouvernement américain, comme on le voit par la lettre précédente de M. Boutwell.

Coolie n'est pas un mot chinois, mais une expression d'origine bengali. Elle est employée par les gens des côtes de la mer des Indes et de Chine, toujours en relation avec les étrangers, et qui ont créé une sorte de patois international, mi anglais, de portugais, de chinois, de hindostani, etc. *Coolie* signifie travailleur, ouvrier; ainsi on dit *coolie* charpentier, *coolie* mécanicien, comme on dirait un ouvrier charpentier, un ouvrier mécanicien.

Ces ouvriers et manœuvres, peu heureux dans leur pays, peuplé de 400 millions d'habitants, remontent et viennent encore dans les ports, surtout à Macao, où bien des consignataires vont les chercher dans les villages et les amènent par milliers à la côte. Là on leur fait signer un contrat pour 7, 9, 12 ans, contrat par lequel ils s'engagent à aller aux Chinchas, à Cuba, dans les colonies anglaises, etc..... travailler moyennant un nourriture, un minime salaire et leur rapatriement. Alors, on les embarque sur de vieux navires, où ils sont empilés comme sur des bâtiments négriers, et leur esclavage commence. De là ces effroyables révoltes, ces massacres à bord des navires de coolies, enfin toutes les horreurs de la traite. Une fois sur les plantations, les coolies sont accablés de besogne, mal nourris, et meurent presque tous, par suite de ce régime, avant d'avoir fini leur contrat, mais non sans avoir rapporté à leurs patrons trente à cinquante fois l'argent que ceux-ci ont déboursé.

Souvent même les coolies préfèrent se suicider pour se soustraire aux horreurs de cet esclavage. C'est ce qu'ont fait en majorité ceux qui, de 1852 à 1855, travaillaient au chemin de fer de Panama. On en voyait le soir deux ou trois cents s'asseoir tranquillement au bord de l'Océan et attendre impassibles que le flot de la haute marée vînt les engloutir.

Voilà ce qu'était le *coolie trade*, ou traite des coolies.

Il s'agissait d'un contrat signé en Chine pour être exécuté dans un pays étranger; le signataire était donc livré pieds et poings liés, et sans aucune protection, à ceux qui le voulaient exploiter.

Tel est le système qui a été aboli comme conséquence naturelle de la grande politique humanitaire inaugurée à Pékin par les ministres de France, d'Amérique et d'Angleterre, MM Berthemy, Burlingame et Bruce.

La traite des coolies a été prohibée de nouveau l'automne dernier dans le traité que M. Anson Burlingame a signé à Washington entre la Chine et les Etats-Unis.

C'est grâce à ce traité que le fleuve immense de l'immigration chinoise va se précipiter dans dans l'Amérique du Nord, qu'il va féconder, comme elle l'a été déjà par l'immigration irlandaise et allemande. Les Chinois viendront aux Etats-Unis comme y viennent les émigrants européens.

En débarquant sur le sol américain, ils seront libres sans être liés par aucun contrat. S'il leur plaît d'en signer un, ils le feront alors sous la protection des lois américaines, qui seront là pour l'exécution du contrat, puisque, dans le traité Seward-Burlingame les Chinois ont les mêmes droits civils que les citoyens des Etats-Unis.

Il faudrait des volumes pour épuiser cette grande question, qui intéresse les ouvriers des fabriques d'Europe et les consommateurs des produits américains, presque autant que les Chinois et les Américains eux-mêmes. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des diverses péripéties de ce grand mouvement social.

FÉLIX AUCAIGNE.

FAITS DIVERS.

SINGES ET CROCODILES.—On lit dans le *Cosmos*:

Au bord du Paknam-Yen, fleuve du royaume de Siam, un crocodile enfoncé dans l'eau ne laisse dépasser que sa gueule grande ouverte, afin de saisir ce qui passera à sa portée; des singes l'aperçoivent, se concertent, accourent; un des plus agiles arrive de branches en branches jusqu'à distance respectueuse du monstre, et, suspendu par une patte, se met à le souffleter de la belle manière; d'autres, ne trouvant que des branches trop élevées, forment la chaîne, suspendus les uns aux autres par les pattes et par la queue, et se balançant afin que celui qui est le plus rapproché du crocodile puisse le tourmenter de son mieux.

De temps en temps la terrible mâchoire se referme; et quand elle se referme à vide, ce sont alors des cris de joie et des gambades. Mais parfois aussi une patte est saisie dans l'étau, et l'imprudent auquel elle appartient disparaît sous les eaux avec la rapidité de l'éclair. Aussitôt la bande se disperse, poussant des cris et des gémissements, ce qui ne l'empêche pas de recommencer à la première occasion.

— Un marin retraité à Long, département de la Somme, vient de trouver un moyen de soustraire aux désastres maritimes les valeurs d'or, d'argent et tous les objets précieux.

Voici son système:

Les métaux, les diamants ou autres objets précieux sont hermétiquement enfermés dans des boîtes ou caisses en zinc; chaque boîte, à son tour, est enveloppée séparément dans une autre caisse en zinc plus grande, où on laisse un certain vide; la petite boîte est soudée ou attachée solidement au milieu de la paroi inférieure de la grande, et le tout est surmonté d'un tuyau contenant le pavillon de la nation.

On complète les dispositions en gravant l'adresse du propriétaire ou du destinataire sur l'une des parois extérieures.

Toutes ces caisses sont placées sur la dunette des navires, et quand par malheur survient un sinistre, au lieu de couler à fond avec le bâtiment, elles surnagent, et tôt ou tard, après avoir été le jouet des flots, elles accostent la terre ou sont recueillies au large par quelque navigateur.

On a deviné que ce qui fait flotter ces caisses de sauvetage, c'est le vide laissé à l'intérieur, autour de la petite boîte, et que ce qui la maintient en équilibre, c'est le poids de cette petite boîte adhérant au milieu du fond de la grande caisse et lui servant de lest.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

La question cubaine à l'ordre du jour.

Nouvelle entrevue de Napoléon avec Prim.

Dépêche de Prim au gouvernement espagnol

Mouvement de l'opinion publique en Espagne.

Articles éditoriaux du Times de Londres.

Elections du Texas.

Boutwell à New-York.

Explosion de chaudière à bord d'un steamer.

Cinq personnes tuées.

Flibustiers cubains capturés.

Nouvelles Européennes.

Paris, 16—L'encaisse métallique de la banque de France a diminué de fr. 4,000,000.

Prim aura demain une nouvelle entrevue avec l'empereur Napoléon.

Londres, 16—La tempête continue avec une très forte pluie.

Madrid, 16—Prim a télégraphié de Paris au gouvernement de presser l'embarquement des troupes pour l'île de Cube.

Londres, 16 sept—Le *Times*, dans un article éditorial sur la note de Sickles, s'exprime ainsi:

"Il ne peut y avoir d'autre alternative pour l'Espagne que l'abandon de l'île de Cube ou la reconnaissance des insurgés par les Américains. La lutte est sans espoir pour l'Espagne; mais le gouvernement n'est pas maître de diriger le sentiment de la nation. L'orgueil du peuple espagnol s'exalte promptement, et le gouvernement, s'il essayait de le tenir en échec, serait bientôt renversé. Des provinces les plus paisibles de l'Espagne, on offre des hommes et des armes pour que des renforts puissent être envoyés à Cuba. Une politique agressive des Etats-Unis ne saurait être justifiée par l'attitude de l'Espagne vis-à-vis de l'île de Cube."

Madrid, 16 sept—Deux vaisseaux cuirassés et trois mille hommes vont partir pour Cuba. Sept mille hommes partiront cette semaine.

Londres, 16—Le projet d'une conférence sur la question Turco-Egyptienne à laquelle prendraient part les grandes puissances, rencontre peu de faveur.

Londres, 16—Le Times, dans un article éditorial sur la note remise par Sickles au gouvernement Espagnol s'exprime ainsi:

"On pense généralement que le Président Grant n'interviendra pas et ne permettra aucune intervention dans les affaires Cubaines avant que le Congrès ait statué sur la question. Il est moins résolu que précédemment, ou a-t-il eu la main forcée pour sanctionner la demande faite à l'Espagne d'abandonner Cuba."

Dublin, 16—Un bailli a été tué aujourd'hui, à Abbey, par un individu, que l'on suppose être un Fénian.

Dublin, 16 sept—Le Synode de l'Eglise Irlandaise s'est prononcé contre l'admission *ex officio* des membres des futures conventions.

L'archevêque d'Armagh est mort, à l'âge de 86 ans.

Nouvelles de Washington.

Washington, 16—Les élections du Texas auront lieu les 30 novembre, 1er, 2 et 3 décembre. On votera seulement dans les maisons de Cour. On affirme de source certaine que l'Exécutif gardera la neutralité entre les partis.

Fish a eu hier une entrevue avec les représentants cubains, Lemus et Ruiz.

L'état financier de l'année fiscale finissant le 30 juin, accuse un excédant d'environ $50,000,000.

Recettes des douanes du 4 au 11 courant inclusivement $5,500,000.

Nouvelles Diverses.

Cincinnati, 11 sept—Une explosion de chaudière a eu lieu à bord du steamer Phantom, qui fait le service d'Evansville à Cairo. Cinq ou six personnes ont été tuées et plusieurs blessées.

New York, 16—Sheridan Shook a été honorablement acquitté.

Boutwell s'est rencontré avec plusieurs raffineurs de sucre, présidents de banque, importateurs d'aciers, courtiers de changes, et autres hommes d'affaires qui lui ont demandé une modification des règlements du revenu intérieur.

Atchison, Kansas, 16—La branche du chemin de fer central du Kansas a ouvert aujourd'hui le service des trains de Atchison à Waterville. Cette voie raccourcit la distance de 100 milles, et économise $25 par char jusqu'à Chicago.

New York, 16 — Boutwell a visité aujourd'hui la sous trésorerie et Wall street.

La *Tribune* de New York a été autorisée à démentir les bruits d'une mésintelligence entre Boutwell et Rawlins sur la question cubaine.

Richmond, 16 sept—Il y a 100 visiteurs au Red Sweet Springs, parmi lesquels l'ex-secrétaire Conrad. Les White Sulphur Springs n'ont pas été vendus à des capitalistes du Nord, ainsi que cela a été rapporté. Le bail des propriétaires actuels a encore trois ans à courir.

Nouvelles des Rivières,

Vicksburg, 16—Descendu: Stonewall, à 3 h. P. M. La rivière baisse lentement.

St Louis, 16—La rivière monte rapidement.

Louisville, 16—La rivière baisse; 8 pieds 2 pouces d'eau dans le canal.

Memphis, 16 sept—Temps clair et agréable. La rivière baisse.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud Ouest, 16, 6 h. P. M.—Baromètre 29.70. Calme. Arrivages: steamer Morgan, à 10 h. P. M.; Talbot, de Galveston, et Indianola, à C. A. Whitney & Co. Pas de départs.

Station de la Quarantaine, 16, 6 h. P. M.—En quarantaine: steamers Lord Lowell et Trade Wind.

Marchés européens.

Londres, 16 sept—Diminution de l'encaisse métallique à la Banque d'Angleterre £198,000 Consols. 92 7/8 Bons 83.

Liverpool, 16 sept—Coton un peu plus ferme en clôture. Uplands 13, Orleans 13 1/4. Ventes ce jour 8000 balles.

Marchés américains.

New York, 16 sept—Coton lourd. Ventes ce jour 2300 balles. Middling uplands 30. Riz de la Caroline 8 à 9. Sucre ferme.

New York, 16 sept—Argent actif, à 7 0/0. Sterling languissant, longue échéance 8, courte jours 8 1/4. Or 136 1/4 Gouvernements lourds. 5-20 de '62 121 3/4 à 122. Sécurités du Sud languissantes.

New York, 16—5-20 de 1862, 121 3/4 à 122; 64, 121, à 121 1/8; 65 121 à 121 1/4 Nouveaux 119 1/4 à 119 1/2. 67, 119 5/8 à 119 5/8 à 119 3/4; 68, 119 1/4, à 119 1/2. 10-40, 109 5/8 à 109 3/4. Louisiane 70 à 72. Nouveau 64 à 65. Levées 65 1/4 à 66.

Savannah, 16—Coton languissant. Le marché est irrégulier par suite des nouvelles de New York. Middling 27. Arrivages 2198 balles. Exportations 1314 balles. Ventes 200.

Charleston, 16—Coton en baisse, mais plus actif. Ventes 100 balles. Middling 27. Arrivages 746. Pas d'exportations.

Augusta, 16—Coton plus ferme et plus actif. Ventes 658. Arrivages 636 Middling 26 à 26 1/4

Baltimore, 16—Coton nominal 29 à 30.

Mobile, 16—Coton calme Middling 28—Ventes 500 balles. Arrivages 305. Exportation 516.

Memphis, 16 sept—Coton languissant. Pas d'acheteurs. Middling nominal 27. Arrivages 114. Exportations 156.

Cincinnati, 16. — Farine de famille 6 à 6 25 Maïs 1 03 à 1 05. Avoine 50 à 53. Whiskey 1 20. Porc 23. Graisse 19 1/2. Viandes en grenier 14 à 16 1/2. Bacon: épaules 15 1/4, plats côtés 18 3/4 à 19 c. Jambons 23 à 24. Sucre nouveau 13 1/2 à 16.

St Louis, 16—Farine superfine 5 à 5 25. Blé No 2, automne, 1 07 à 1 12. Maïs 90 à 93. Avoine 48 à 52. Seigle 80 à 85. Whiskey 1 20. Sucre 12 1/2 à 14 3/4. Mélasse 70 à 75. Porc 33 25 à 33 50. Viandes en grenier: épaules 14 1/2; côtés 18 7/8 à 19. Graisse 18 1/2.

Louisville, 16—Grosse toile 20 1/2. Tabac: ventes ce jour 159 boucauts; prix 6 50 à 23 50.

(*Dépêches d'hier soir*).

Washington, 16 sept—Les Cubains les mieux renseignés considèrent les nouvelles de la bataille de Las Tunas comme dénuées de fondement. L'engagement se réduirait probablement à une escarmouche.

Les personnes qui connaissent bien la topographie du pays déclarent que la présence de Cespedes et celle de Quesada sur le même point, est peu probable. On pense que les Espagnols de la Havane ont fabriqué la nouvelle d'une victoire remportée par leurs troupes; les amis des Cubains en ont alors fait autant de leur côté.

Memphis, 16 sept—Les travaux du Chemin de fer de Little Rock and Fort Smith, RR. sont poussés avec vigueur.

On lit dans l'*Avalanche* de Little Rock:

Nombre de républicains, membres de la législature, et le lieutenant-gouverneur Johnson ont appelé une Convention pour le 13 octobre, dans le but d'organiser un parti libéral républicain sur la base du suffrage universel, d'une amnistie générale, et de l'opposition au gouvernement d'Etat actuel.

Philadelphie, 16 sept—La *National Pamological Society*, s'est réunie hier. Vingt Etats y étaient représentés. Le prochain meeting annuel aura lieu à Richmond.

Washington, 16 septembre — Reynolds a télégraphié à Sherman que la Convention d'Etat a décidé qu'il n'y aurait qu'un seul précinct de vote par comté, et que les comtés seront étendus que les électeurs des parties éloignées n'auraient pas le temps de se rendre au scrutin. Sherman en a référé à Grant, à Gettysburg, par le télégraphe, et Grant a répondu ce qui suit:

"S'il y a dans les actes de reconstruction quelque disposition permettant l'extension de temps, autorisez-la."

Sherman ayant examiné la loi y a trouvé le droit de porter à 4 jours la durée des élections. Il a adressé, hier soir, par le télégraphe, au général Reynolds, l'autorisation sollicitée par celui-ci.

Le Mississippi n'a pas demandé une extension de la durée des élections, mais le général Ames le juge nécessaire; il n'y a pas de raison pour qu'une semblable autorisation ne lui soit pas accordée.

Washington, 16—Un nègre nommé Albert Nichols a tué sa femme et sa belle mère à coup de casse-tête.

Il prétend avoir agi en état de légitime défense.

Boston, 16—26 flibustiers cubains arrêtés dans les eaux de New-Bedford ont été emprisonnés faute de cautions. Les chiffres de celles-ci avaient été fixés de $2000 à 500. George Brown et Henry Hart étaient à la tête de l'expédition.

Paris, 16 sept—La santé de l'Empereur est rétablie. Il préside les Conseils des ministres.

Prim considère son entretien avec Napoléon, relativement à la question cubaine, comme très satisfaisant.

Le czar a défendu aux évêques russes d'assister au concile œcuménique.

Cairo, 16 sept—Descendus: Commonwealth, Bee, Emma No 3, Ida Stockdale.

Montés: Rubicon, Kellogg et Abeona.

La rivière a haussé de 4 pouces dans les dernières 24 heures.

Passe Sud-Ouest, 16 septembre—midi—Baromètre 29.70. Brise Nord Est, légère.

Arrivages: Steamer St Louis à 10 heures hier soir et Robson, de Boston à MM. Creevy.

Départs: Seamer Harlan.

Passe à-Loutre, 16 septembre—Le remorqueur Ela, du Bassin, est monté hier soir à 8 heures.

Départs: Steamer Laraca à 12:30 heure hier. Temps calme.

CHRONIQUE LOCALE.

CONCERT SACRÉ. — Un concert sacré sera donné le dimanche, 25 octobre, à une heure de l'après-midi, dans l'église Ste Anne, par Mlle Thérèsa Cannon, organiste amateur, avec le concours du chœur qu'elle dirige, de M. T. La Hache, organiste de l'église Ste Thérèse, de plusieurs amateurs distingués et d'un orchestre choisi parmi les instrumentistes de l'Opéra.

Le produit du concert est destiné à l'agrandissement de l'église Ste Anne.

L'occasion est trop belle pour que les amateurs de bonne musique ne s'empressent d'en profiter.

Nous remercions le Père Turgis, curé de l'église, des invitations qu'il a bien voulu nous adresser.

SAISIE.—Le collecteur des douanes a fait saisir hier, dans l'établissement de la Compagnie des abattoirs, 163 mules et 2 chevaux que le steamer *St Mary* venait de débarquer. Ces animaux, tous de belle race, ont été achetés au-delà du Rio Grande, et après avoir traversé cette rivière, ils ont été embarqués sur le *St Mary* à Indianola. Les expéditeurs ont négligé de payer les droits d'entrée, fort considérables, d'ailleurs,—20 pour cent *ad valorem*. Finalement, cependant, n'avoir point voulu frauder la douane. L'affaire a quelques chances d'être réglée à l'amiable, et après l'acquittement intégral des droits, le collecteur est disposé, nous dit-on, à faire lever la saisie.

ERRATUM.—Nous étions dans l'erreur, en rapportant hier, que le steamer *Nuo Loong* avait débarqué sur nos wharfs 3,812 barils de whiskey. Il n'y a pas trace de ce chargement dans la liste officielle des arrivages.

TESTAMENT.—Le testament de Mme Veuve A. Castillo, daté Nouvelle-Orléans, 16 mars 1868, a été déposé à la Seconde Cour de District. Il a été écrit en français, sous la dictée de la testatrice, et est signé de sa main. Mme Castillo lègue tous ses biens à sa petite-fille Henriette Castillo, son héritière naturelle. Elle désigne pour son exécuteur-testamentaire, M. A. D. Doriocourt, ou à défaut de lui, Mlle Céline Deslix.

Dans un codicille, Mme Vve A. Castillo dispose d'une somme de cinquante piastres qui sera consacrée à faire dire des messes pour le repos de son âme.

VOLS.—Des malfaiteurs se sont introduits mardi matin, quelques instants avant le jour, dans la résidence de M. J. H. Coline, rue Baronne, entre Gîrod et Erato. Ils ont dérobé une pendule et une paire de vases. Fait à noter qu'ils ne sont retirés sans laisser le moindre indice qui puisse mettre la police sur leurs traces!

Un vol analogue a été commis mercredi au préjudice de Mme Jamison, demeurant rue Conet. Une montre d'argent, une chaîne d'or et plusieurs pièces d'argenterie ont indemnisé le voleur de ses peines.

La place Tivoli est décidément un dangereux parage; il n'est pas de semaine que l'on n'entende dire qu'un attentat suivi de vol y a été commis. M. Joseph Modill traversait cette place mercredi soir, lorsque deux individus l'ont attaqué. M. Modill a vainement essayé d'opposer résistance, les deux bandits, après l'avoir mis à terre, lui ont enlevé son portefeuille et les vingt-huit piastres qu'il contenait. Les surintendants de police dont nous constatons le zèle quand il y a lieu, se trouve grandement en défaut. Depuis longtemps, la place Tivoli est réputée comme le rendez-vous des garrotteurs et autres bandits de la pire espèce; il est urgent que M. Cain y double le nombre des veilleurs de nuit, et prenne de mesures, mesures propres à empêcher le retour de faits aussi regrettables.

FAITS DIVERS.—Mercredi soir, vers onze heures, un jeune homme nommé Michael Fleury, a été attaqué à l'angle des rues Thalie et des Magasins, par deux individus qui lui ont porté plusieurs coups de poignard, dont, heureusement, aucun n'a été mortel. Fleury a refusé de déclarer le nom de ses assaillants, qu'il a parfaitement reconnus.

— Une dame passant mercredi, à huit heures du soir, sur un des ponceaux de la rue Baronne, à l'angle de la rue de l'Union, est tombée dans le ruisseau et s'est grièvement blessée. Le mauvais état du dallage est la cause de ce regrettable accident.

— Bill Menelle prenait, mercredi soir, un *drink* en compagnie de Bill Jones, soldat fédéral. Menelle professe les idées les plus larges sur les droits de l'amitié, et considère que ce qui est à son ami lui appartient aussi en propre. Mais Jones ne partage pas des sentiments si généreux; aussi a-t-il trouvé inconvenant que Menelle, sans autorisation préalable, s'appropriât le porte-monnaie qu'il avait sur lui. S'étant plaint de ce procédé indélicat à l'officier Heit, celui-ci a appréhendé au collet mons Menelle, et le pick-pocket a été renvoyé par le recorder devant la Première Cour de District.

— M. Dent, beau père du Président des Etats-Unis, et candidat à la place de gouverneur dans l'Etat du Mississippi, a passé quelques jours à la Nouvelle-Orléans. Il est parti hier matin par le chemin de fer de Jackson.

— La valeur totale des marchandises saisies par la Douane de la Nouvelle Orléans dans le courant de la semaine dernière, s'élève à la somme de $33,194.

TEMPERATURE—16 Sept 1869.
THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN.
No 111, rue du Canal.

6 heures	A. M.	70	degrés.
12	A. M.	77	"
3	P. M.	80	"
6	P. M.	78	"

LA CÉLÉBRATION D'UN CENTENAIRE EN BALLON.—Les mariages en ballon ont été un moment, dit-on, mis à la mode à New York par l'excentricité américaine. Mais ce qu'on n'avait pas encore vu, et ce qui s'est réalisé il y a huit jours à Ashburnham Park, c'est la célébration d'un centenaire en ballon.

Une vieille femme originaire des Highlands, depuis de longues années réfugiée au workhouse de St Georges, à Chelsea, avait atteint ou croyait avoir atteint sa centième année le 3 de ce mois. Les gardiens des pauvres résolurent de faire une gracieuseté à l'héroïne de ce cas de longévité extraordinaire, qui n'est ni plus ni moins prouvé que le sont en général les cas de même nature.

On demanda à mistress Hogg—c'est le nom de la centenaire—de quelle manière elle aimerait à ce que son centième anniversaire fût célébré. Sa fantaisie s'était fixée sur l'énorme ballon captif, installé dans le voisinage, et qu'elle pouvait voir presque tous les jours planer à des hauteurs vertigineuses.

"Faites-moi monter dans le grand ballon, dit-elle, pour que je puisse admirer ce monde où j'ai passé cent ans de ma vie."

Cette poétique idée, poétiquement exprimée, fut adoptée par les gardiens.

Les arrangements nécessaires furent pris avec l'aéronaute Godard, et le jeudi 5 août, par un temps calme, le ballon enlevait au maximum de hauteur, 2,000 pieds, la bonne femme, les médecins de la paroisse, la matrone du workhouse et plusieurs autres dames.

Lorsque le câble eut été entièrement déroulé, le ballon plana stationnaire pendant quelques minutes; une collation de vin et de biscuits fut offerte à la centenaire, à laquelle on remit en même temps une médaille commémorative de l'événement, sans doute pour lui en rappeler le souvenir dans ses vieux jours.

Inutile de dire que mistress Hogg, comme tous les centenaires qui se respectent, n'a jamais porté de lunettes et marche sans bâton.

BISULPHATE DE CHAUX.—Le temps de la roulaison des cannes approche et les planteurs doivent penser à s'approvisionner de bisulphate de chaux pour la fabrication du sucre. Nous leur recommandons celui de H. Bonnabel, rue Peters No 37, entre les rues de la Douane et Bienville.

Le Ver Solitaire est un des ennemis les plus cruels et les plus acharnés de l'homme; il cause les maladies les plus dangereuses.—Une douleur sourde au front, des étourdissements, tantôt la pâleur, tantôt la rougeur, la pâleur des lèvres, la maigreur, le manque et l'excès d'appétit, désir ardent de certains mets, une mauvaise haleine, gonflement du ventre, [illegible] tels en sont les principaux symptômes. Pourquoi donc, en présence de ce dangereux ennemi, n'auriez-vous pas recours à un remède dont des années d'expérience ont prouvé l'efficacité? Le Vermifuge de B. A. Fahnestock, si on l'emploie d'après la prescription qui accompagne chaque bouteille, expulsera infailliblement ce destructeur.

L'acheteur doit examiner chaque bouteille. Le nom de FAHNESTOCK en est la partie [illegible], et qu'il ne prenne la bouteille qu'autant qu'elles portent les initiales sont bien B. A. Fahnestock, en dehors. On trouve le vermifuge chez tous les pharmaciens. 1er sept—1m—1 [illegible]—Y et C

ANCIEN ET EFFICACE.
PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC
LES CÉLÈBRES PILULES DU Dr C. McLANE, POUR LA MALADIE DE FOIE.
La plus grande découverte médicale du siècle.
Des millions de malades en chantent les louanges. Toutes les familles et chacun devraient en avoir.
SOUFFREZ-VOUS MAINTENANT?
Avez-vous mal de tête ou une douleur au dos?
Avez-vous la constipation?
Avez-vous des aigreurs?
Avez-vous une mauvaise haleine?
Avez-vous les mains et les pieds froids?
Avez-vous la fièvre en frisson?
Avez-vous des palpitations de cœur?
SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.
Avez-vous une interruption des menstrues?
Avez-vous des vomissements?
Avez-vous des irrégularités ou des faiblesses?
Avez-vous des éblouissements?
Avez-vous une peau jaune ou décolorée?
ANCIEN ET EFFICACE
SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.
Avez-vous des coliques ou la diarrhée?
Avez-vous un estomac gonflé ou relâché?
Avez-vous un esprit sombre ou un manque d'appétit?
Avez-vous des symptômes bilieux quelconques?
SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.
Ecoutez l'avertissement. Les délais sont dangereux. Ce conseil vaut son pesant d'or pour les malades. N'achetez que les PILULES DU Dr McLANE POUR LA MALADIE DE FOIE. Il n'y a de véritables que celles qui portent la signature de FLEMING BROTHERS.
On en vend dans le monde entier.

JACOB OTT, Entrepreneur et Constructeur,
181.........RUE DELORD.........184.
(Place Tivoli.)
TOUTE ESPÈCE DE TRAVAUX EXÉCUTÉS RAPIDEMENT.
Il s'occupe lui-même des réparations générales de magasins et de résidences.
Il fait et répare les cuves. Faits des devis pour constructions nouvelles.
Les ordres laissés à l'atelier ou à la boîte 221 du Mechanics Exchange, en face du Théâtre St-Charles, seront exécutés avec promptitude. 19 m—3m PP

A. BROUSSEAU & Co.,
7.........Rue de Chartres.........17
IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES Chine et coco, COUVERTURES de tables et de pianos, STORES DESSOUS DE TABLES, DEVANTS DE CHEMINÉES, NATTES, TOILES CIRÉES pour voitures et tables, TOILES CIRÉES dites enameled.
ETOFFES A RIDEAUX, dentelle, reps, damas, CORNICHES, BANDES, FLECHES OCIMPES et GLANDS, CRIN, PELUCHE, MOQUETTE, etc.
17 sept—1an—PP

TAPIS. TAPIS.
ELKIN & CO.,
168.........RUE DU CANAL.........168
(En face du Christ Church.)
Appellent l'attention des acheteurs sur leurs TAPIS VELOURS, BRUXELLES, TROIS PLIS et INGRAIN de tous genres, toiles cirées de toutes largeurs, STORES à nouveaux dessins, CORNICHES, FLÈCHES et BANDES, DEVANTS de cheminées, NATTES et DESSOUS de tables, ETOFFES à rideaux, GUIMPES, etc., qu'ils offrent au plus BAS PRIX.
1 sept—1m VetC

AVIS.
Le grand tirage de la grande loterie aura lieu dans la salle de la Compagnie SAMEDI, 18 du courant, à midi. Le gros lot est de $30,000. [illegible] Le public est invité à y assister au tirage. 17 sept—PP

S. W. M.
CONCLAVE IONIE NO. 11.
Initiation.
CE SOIR à 7 1/2 h. rue du [illegible] Passage de la Bourse, coin St Louis. Tous les frères de l'Ordre sont fraternellement invités à y assister. Par ordre du T. P. C. M. A. CALONGNE.
GABRIEL BARBIER. 17 sept—1f

Grand Consistoire des SS.·. PP.·. du R.·. S.·. 32e degré rite ancien accepté écossais pour l'Etat de la Louisiane.
Une assemblée régulière du Grand Consistoire aura lieu au local de la Loge [illegible] MARDI, 21 septembre 1869, à 7 heures du soir.
EMMET D. CRAIG, etc. Grand Secrétaire. 17 sept—t

Aux marchands et aux fabricants de cigares.
BOITES A CIGARES. BOITES A CIGARES.
AVEC et quelles et [illegible] marque que [illegible] sur commande chez la METROPOLITAN BOX COMPANY. 17 sept—3m [illegible] rue des Magasins

BOULANGERIE A VENDRE
A VENDRE. Le fonds d'une bonne boulangerie comprenant [illegible] chevaux, 1 charrette, une [illegible] de bonne [illegible]. S'adresser chez Duclos et Charbonnier. 17 sept—1f

COMPAGNIE D'ASSURANCE
Des Facteurs et des Commerçants,
No 39 de la Rue Carondelet.
(EXTRAIT DU TROISIÈME ÉTAT ANNUEL.)
Nouvelle-Orléans, 1 septembre 1869.
Primes pour l'année expirée le 30 avril 1869 $[illegible]
Pertes payées dans l'année [illegible]
Réservé pour risques non expirés le 30 avril [illegible] 36,300 50
Bénéfice net pour l'année expirée le 30 avril 1869 [illegible]
Dividende au comptant pour l'année
Intérêt.........Dix pour cent.
Prime.........Cinquante pour cent.
Actif
Le 30 avril 1869 $777,800 57
Cette Compagnie continue à émettre des polices contre les Risques d'Incendie, de Rivières et de Mer, aux taux courants de prime.
MICHEL MUSSON, Président,
HARMON DOANE, Vice Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.
— Directeurs —
Moses Greenwood, J. J. Warren, W. A. Johnson, Simon Bloch, John I. Noble, R. T. Buckner, John Chaffe, Perry Nugent, Marshall J. Smith, Samuel Friedlander, I. Caulfield, H. Frellsen, Alf. S. Huntington, Wm Crevy, L. H. Terry, E. W. Rodd, J. D. Blair, W. S. Pike, Richard Milliken, T. D. Miller, Samuel E. Moore, H. W. Farley, Wm H. Henning, A. A. Yates.
17 sept—1m

CHEMISES, CHEMISES, CHEMISES.
Bon marché pour du comptant.
UNE bonne chemise à devant de toile pour $1 50
Une chemise à devant fait pour 1 50
Une chemise à devant en [illegible] 1 50
Trois chemises à devant de toile et plis fins 5 00
Devants de chemises, Cols et Poignets à Chemises, à notre Manufacture de Chemises, coin St Charles et Canal. C. LEIGHTON.
17 sept—2 f

A VENDRE.
A des conditions raisonnables, pour cause de retraite des affaires du commerce, un MAGASIN DE MODES, établi depuis longtemps, ayant une nombreuse clientèle et parfaitement situé. Pour les détails, s'adresser au No 239 de la rue de Chartres. 17 sept—1m

Café-Restaurant et Salon d'Huitres
Cet établissement, situé au centre de la ville, près la rue du Canal, avec un long bail à bon marché, est à vendre, en toute [illegible] pour cause de maladie. S'adresser à MM. Seymour & Beller, No 34, Passage de la Bourse. 17 sept—6f VetC

CAMPEMENT RESTAURANT
74 Rue de Chartres.
AUGUSTE BROUÉ annonce à ses amis et au public, que depuis le 17 juillet, il a réduit ses prix:
(Déjeuners (sans vin)......50 sous
Dîners (avec vin)......75 sous
Chambres garnies pour les voyageurs. Au premier, un grand salon. Table de 80 couverts pour repas de noces et parties privées. 17 sept—1m

"BRILLIANT" DE BUCK.

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour la cuisine et la cuisson du pain.
PLUS DE 500,000
Sont employés constamment au Sud et dans l'Ouest, et on en est entièrement satisfait. Voici quelques unes des honneurs que le "BRILLIANT" doit à ses qualités:
PREMIER PRIX, en 1851, à la Foire de St-Louis;
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis;
MÉDAILLE EN OR, en 1868, à la Foire de l'Etat de la Louisiane;
PREMIER prix, en 1868, à la Foire de St-Louis.
Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine, allez au No
49......RUE DU CAMP......49
Et achetez un "BRILLIANT."
H. HALLER.
Dépôt de spécimens et salle de vente, au No 49 de la rue du Camp.
On y trouvera également toute espèce de fourneaux de cuisine et de réchauds, grates, de la ferblanterie et toute espèce d'articles de ménage. 17 sept—1an vlo

REMERCIEMENTS.
Le soussigné prie les membres de la Société Portugaise de Bienfaisance d'agréer l'expression de sa très vive gratitude pour les témoignages de respect et les marques de regret qu'ils ont donnés à la mémoire de ses deux frères, décédés il y a quelques mois. Il conservera précieusement le souvenir de cet hommage qui honore à la fois la Société et ses deux frères, qui en faisaient partie.
16 sept—2 A. MANUIN.

Agence Fiscale de la ville de la Nouvelle-Orléans, BANQUE DU SUD.
Nouvelle-Orléans, 15 septembre 1869.
LES porteurs de reçus de cette banque, émis nommément, en vertu de l'ordonnance No 1,572, N. S. du Conseil de la ville de la Nouvelle-Orléans, en remplacement des bons sept pour cent de la ville de la Nlle-Orléans et autorisés par une loi de la Législature, approuvée le 27 février 1869, sont priés de présenter les dits reçus à la Banque du Sud pour recevoir les dits bonds qui sont maintenant prêts et seront distribués.
THOS. LAYTON, Président. 16 sept—6f

A L'INSTAR DE PARIS
Agence Générale d'Affaires et Bureau de Placement.
S. TOURRE,
57.........RUE TOULOUSE.........57
LES commis de commerce, garçons de café et de magasins, hommes de peine, domestiques, bonnes d'enfants, nourrices, etc. qui sont sans emplois, peuvent s'adresser à notre bureau. Nos relations avec les hommes d'affaires et les agents commissionnaires nous mettent en mesure de procurer, dans le plus bref délai, des emplois aux émigrants, plus des renseignements sur tous les travaux de la localité.
Les planteurs et les propriétaires qui demandent des employés nous obligeront en nous envoyant leur adresse et le genre d'ouvriers dont ils ont besoin. Nous nous chargerons de correspondances; de rédactions de pétitions et de recouvrements de fonds. 16 sept—1m

Bi-Sulfite de Chaux, de BONNABEL.
CHAUX PURE POUR SUCRE ET SOUFRE EN ROULEAUX.
A vendre par H. BONNABEL,
Au No 37 de la rue Peters, entre les rues Douane et Bienville. 16 sept—1m

DEBALLAGE DE MARCHANDISES NOUVELLES CHEZ
GUÉBLÉ & NIPPERT,
137......Rue du Canal......137
Qui viennent de recevoir de France.
20 douzaines de ces Nouveaux et Elégants "CORSETS CAGE."
Nouveautés de RUBANS pour ÉCHARPES, GARNITURES, BOUTONS, &c., &c.
Le tout à écouler à très bas prix.
12 sept—1m PP

MALADIES DES YEUX.
Le Dr. JULIUS HOMBERGER
Est de retour à la Nouvelle-Orléans et a repris l'exercice de sa spécialité.
Son cabinet est au No 140 de la rue du Canal et ses heures de 11 à 2. 15 sept—of

LE CHECK A COTON,
D'ODELL,
PEUT ÊTRE VU
Au No 194 de la rue Gravier.
Des milliers d'ordres arrivent journellement.
Ceux qui emmagasinent le coton l'emploient.
Ceux qui expédient du coton l'emploient.
Ceux qui font des expéditions pour l'Europe en achètent.
[illegible]
Souvenez-vous du
No 194 DE LA RUE GRAVIER.
Venez en juger vous-même ou adressez-vous à la Boîte 636 du Bureau de Poste de la Nlle-Orléans, Lne.
1 sept—1m vkc

AVIS AU PUBLIC.
LE public est prévenu que le nommé JEAN LASCOUMES mieux connu sous le nom de DOCTEUR, n'est plus employé par moi. Ceux des clients qu'il servait, qui désireraient continuer à se fournir de pain de mon établissement voudront bien me faire parvenir leur adresse.
Le susdit Jean Lascoumes n'ayant pas reçu à son compte avec moi, je prierai les personnes qui lui doivent pour pain fourni, de ne payer qu'à moi-même.
Nlle-Orléans, 12 septembre 1869.
VVE N. BOUNY,
Boulangerie No 239 et 241, rue de Chartres.
14 sept—2f

Propositions pour bois de construction.
Bureau de la Compagnie de chemins de fer de la ville de la Nlle-Orléans.
Nlle-Orléans, 14 septembre 1869.
DES propositions seront reçues, à ce bureau, jusqu'au LUNDI, 20 du courant, à midi, pour la fourniture de:
16,000 pieds 4 sur 9, 20 pieds de long,
40,000 pieds 5 sur 8, 20 pieds de long,
25,000 pieds 4 sur 4, 20 pieds de long,
175,000 pieds 4 sur 6, 19 pieds de long.
Le tout devra être du meilleur cœur de pin jaune, sans roulure, et devra être livré le long de la ligne du chemin de fer de la rue du Canal, entre la rue Claiborne et la station.
La Compagnie se réserve le droit de rejeter les propositions en partie et en totalité.
C. R. EVANS, Surintendant.
14 sept—5t

JOHN E. HOLLAND,
AVOCAT
—Et—
NOTAIRE PUBLIC.
Au No 8 de la rue Royale.
15 sept—6m

Bureaux de la Compagnie d'Assurances Mutuelles de l'Etat de la Louisiane.
NOUVELLE-ORLÉANS, 12 septembre 1869.
AVIS est par le présent donné que, conformément à l'article quatre de la Charte, une élection de trente trois Directeurs aura lieu aux bureaux de la Compagnie, LUNDI le 27 courant, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.
14 sept—15j

A. DU QUESNAY.
PIANO, CHANTS, COMPOSITION MUSICALE.
Angle des rues Derbigny et Kerlerec, près de l'Esplanade.
14 sept—15f

F. KROLL,
PROFESSEUR DE MUSIQUE.
LEÇONS de Piano, Chant, Violon et Guitare; Musique pour soirées, et Accord de piano.
Références chez tous les Marchands de Musique, ou à son domicile, 155, rue St-Philippe. 14 sept—1m

VREDENBURGH & CO.,
Importateurs et Marchands Commissionnaires,
28 rue Peters (ancienne Front Levee),
Près de celle de la Douane,
OFFRENT à vendre, en douane ou droits payés—
Eau-de-vie de la Compagnie Vinicole, de Cognac, 1854, 1858, 1864,
Laferrière, 1856, 1864, 1864.
— Egalement —
Genièvre de Hollande de la célèbre marque "Apenas," de Rynebeuse, en pipes, 3/4 pipes et 1/4 pipes,
Léoville, d'Alf Murton, en caisses,
Médoc en barriques et 1/2 barriques.
Champagne "Bouché Fils & Co.," Carte Blanche, Ove Gibert
Seuls agents pour les marques ci-dessus.
Absinthe Ed Pernod, &c., &c., &c., &c.
Les consignations de produits sont sollicitées.
Attention spéciale donnée à la vente du coton, de la laine, des peaux, etc., etc. 31 août—10f t 2 t

Dépôt de Glaces françaises et allemandes
La plus grande maison des Etats du Sud dans ce genre d'affaires,
L. UTER,
No 49.........RUE ROYALE.........No 49
Entre les rues de la Douane et Bienville.
OFFRE en vente, à de bas prix, et a toujours en main un immense assortiment de glaces françaises et allemandes, glaces françaises, double épaisseur, pour montres et vitrières; beaux tableaux à l'huile, gravures, lithographies coloriées et noires, chromolithographies de tous genres, cadres pour portraits et tableaux ovales et carrés, de toutes dimensions et échantillons; fournitures pour la peinture à l'huile, l'aquarelle et le pastel, tapis, nattes, cordons de rideaux, stores de croisées, flèches de rideaux, cordons pour tableaux, glands de soie, albums photographiques, livres de prière, crucifix, objets en bois sculptés, etc.
Un magnifique meuble de salle à manger, en noyer français, sculpté et d'un travail supérieur, à vendre bon marché.
Une attention particulière sera donnée à la restauration des cadres et à l'étamage des glaces.
M. Uter vient d'arriver du Nord, où il a choisi les derniers genres des articles mentionnés ci-dessus, et il reçoit des marchandises par chaque steamer. Il invite ses amis et le public à venir visiter son magasin.
[illegible]

VIN DE CHAMPAGNE
HEIDSIECH,
De la maison H. PIPER & CO., (A REIMS.)
En grandes et demi bouteilles, en débarquement, à vendre par T. BAILLY BLANCHARD JR. 38 & 40 rue Vieille-Levée.
15 sept—1f

AVIS
AUX BOUCHERS ET AUX MARCHANDS DE BÊTES A CORNES.
Le 9 du courant, à une réunion des Directeurs du CRESCENT CITY LIVE STOCK, LANDING AND SLAUGHTER HOUSE COMPANY, le tarif suivant a été adopté et sera mis en vigueur à partir du lundi 13 du courant, pour tous les bouchers et marchands qui l'accepteront avant le 1er octobre 1869.
—TARIF—
Pour chaque steamer atterrant au quai de la Compagnie.........$10 00
Pour chaque bateau à vapeur ou embarcation.........5 00
Pour chaque cheval, mulet, taureau, bœuf ou vache.........10
Pour chaque veau, cochon, mouton ou chèvre.........05
—PARCAGE ET ETABLAGE—
Pour chaque cheval ou mulet tenu à l'ETABLE, par jour.........15
Pour chaque cheval parqué, sans étable, par jour.........10
Pour chaque parc ou hangar de 75 pieds de long sur 15 pieds de large, pour bêtes à cornes, moutons ou cochons, par jour.........$2 00
—ABATTAGE—
Pour chaque bête à cornes pesant 300 livres ou davantage.........$1 00
Pour chaque veau d'un an ou veau pesant moins de 300 livres.........50
Pour chaque cochon pesant 100 livres ou davantage.........50
Pour chaque cochon pesant moins de 100 livres.........30
Pour chaque mouton, chèvre ou agneau.........20
LA COMPAGNIE ABANDONNE SON DROIT A TOUTES LES PARTIES DE L'ANIMAL TUÉ.
Le Surintendant allouera à chaque boucher, dans l'Abattoir, assez d'espace pour qu'il puisse faire son travail.
Nouvelle-Orléans, 11 septembre 1869.
JAMES PICKLES, Surintendant.
12 sept—au 30

Propriétés à louer ou à vendre.

A VENDRE.
LE fonds d'un magasin d'HABILLEMENTS, Bottes, Souliers et Chapeaux en détail, situé dans la partie la plus centrale de la ville et ayant une excellente clientèle. Il est établi depuis vingt ans. A vendre également le BAIL, les installations, &c. du magasin. L'établissement n'est vendu que parce que le propriétaire change de genre de commerce. Pour les détails s'adresser à Fortier & Spear, au No 40 du Passage de la Bourse. 17 sept—1

A Louer.
UNE jolie maison à étage située rue Dumaine, No 459 entre les rues Tonti et Rocheblave, contenant [illegible] chambres avec vestibule, [illegible] [illegible] Pour les conditions, s'adresser à M. N. Frémoux, 272, rue Poydras, entre Bassin et Franklin. 17 sept—1t

A LOUER.
A très bas prix et [illegible] immédiatement—La belle maison à étage, située au coin des rues Columbus et Rempart, Troisième District, [illegible] 16 sept—

A LOUER.
Le 1er octobre ou avant cette époque, la belle résidence de famille, située au coin des rues du Bayou et de la rue Claiborne, élevée de sept pieds de terre [illegible] S'adresser [illegible] W. F. CHAPMAN
17 sept—

CAFÉ A VENDRE.
LE CAFÉ DE LA CONCORDE, rue Royale No 154 sera vendu à l'amiable [illegible] Pour les conditions s'adresser sur les lieux. 16 sept—

Magasin dans la rue Tchoupitoulas A VENDRE.
Un magnifique MAGASIN en briques [illegible] G. ALLTON.
A No 14 de la rue Nayades [illegible] 10 sept—

Plusieurs Maisons à Louer,
Rue St-Pierre, entre Remparts et Bourgogne, Rue Burgundy, entre Tremé et Marais, Rue Conti, entre St Philippe et Dumaine.
[illegible] F. A. DUCROS [illegible] 9 sept—1m

A LOUER.
Une jolie résidence de famille, avec grande cour, citerne, grand jardin, water-works, &c., et située rue du Bayou, No [illegible] entre Tremé et Marais, est offerte à louer. S'adresser sur les lieux. 7 sept—

Confiserie à vendre.
A VENDRE à l'amiable, une confiserie avec [illegible] [illegible] 2 août—1m

A LOUER.
LE MAGASIN No 164 de la rue du Canal, coin Dauphine. Pour les conditions, s'adresser à R. PAFFET, No 23 de la rue du Canal. 4 sept—

A LOUER.
Le magasin avantageusement situé, No 17 rue du Canal. Possession sera donnée le 1er novembre prochain. Pour les conditions s'adresser à HILL A. BOULIGNY, No 147 rue Gravier. 2 sept—

Résidence de campagne à vendre, à la Baie St-Louis.
Une magnifique résidence, toute meublée, possédant toutes les commodités de la campagne, wharf, cabane à bains, tonnelle, remise et [illegible] [illegible] 2 août—1m

A LOUER,
Tout le HAUT de la Maison avec ses dépendances, située au coin des rues Royale et Toulouse, au-dessus du magasin de T. Moreau.
S'adresser au magasin.
T. MOREAU, Coin Royale et Toulouse.
13 août—1m

A LOUER.
Le vaste édifice à quatre étages, avec WAREHOUSE à quatre étages dans la cour, situé au coin des rues Conti et Chartres. Possession en sera donnée le 1er octobre.
S'adresser au bureau de M. C. Dufour, No 84, rue Bienville. 10 juillet—PP

Plantation à vendre.
A huit milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, rive droite, une terre de quatre arpents de face au fleuve Mississippi, sur cinquante trois ou quatre de profondeur.
Cette terre, l'une des mieux placées qui soient en Louisiane pour une résidence, est très élevée et à l'abri de toute crevasse. Son sol vierge produit en abondance et perfection toute espèce de fruits et légumes. Il s'y trouve une forêt pouvant contenir douze mille cordes de bois et une jeune orangerie de quatre arpents. La pêche y est abondante une partie de l'année. Avec des cultures appropriées elle pourrait produire un revenu supérieur à celui de mainte grande habitation.
Ce domaine conviendrait admirablement pour un collège ou un asile, les pensionnaires pouvant eux-mêmes et seulement comme récréation, y cultiver tout ce qui serait nécessaire pour leur entretien.
S'adresser à M. Rinck, propriétaire, sur les lieux. 8 juin—

A VENDRE OU A LOUER.
A partir du 1er septembre prochain la grande maison rue des Français, No 66, en face de la Place Washington, Troisième District, [illegible]
[illegible] 8 août—

DENTISTES.
Le Dr. CHARLES E. KELLS
DENTISTE.
Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 2ème maison après la rue du Canal, près de Lopez.
Extraction de dents sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.
14 mars—PP

LE DR. ALLEN,
(Dentiste.)
A transféré son cabinet au No 12 de la rue Baronne, 2e premiere maison au-dessus du coin de la rue du Canal, vis-à-vis du Mechanics' Institute. Les personnes qui désirent se faire faire des opérations pour conserver leurs [illegible] Le Dr Allen s'adresse spécialement à ses anciens clients et amis. 1er sept—1m

$20 Seulement 20.
LE DR. CHS. MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à ses clients et au public en général que voulant faire participer tout le monde, pauvres et riches, au bénéfice des dents artificielles, il fait des dentiers en caoutchouc valcanisé pour $20.
Toutes les opérations chirurgicales et mécaniques seront faites avec soin à des prix modérés. On le trouvera tous les jours de 8 à 4 heures, au cabinet du Dr L. Duperron, 68, rue Bienville, encoignure Royale. Extraction des dents sans douleur. 8 août—1an

Dr. MALONEY
DENTISTE,
No 203 rue St-André, près Magazine, (Quatrième District).
ANNONCE à ses amis et au public qu'il pose des râteliers à $25. Il arrange les dents gâtées de telle sorte qu'elles deviennent aussi solides et aussi durables que les dents des enfants [illegible]. Le Dr. MALONEY A REMPORTÉ LE PREMIER PRIX—une médaille en or—pour le meilleur râtelier fait en Louisiane. Il refait les vieux râteliers et garantit qu'il [illegible]. 21 mai—1an

Changement de domicile.
J. A. CASABAVANT.
CHIRURGIEN DENTISTE
180......RUE DU CANAL......180
entre St-Charles et Carondelet, où il continue à exécuter avec satisfaction toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il pose des dents artificielles sur plaque en or, en argent, ou vulcanite à des prix modérés.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
Extraction de dents sans souffrance au moyen du gaz hilarant ou protoxyde d'azote.
2 mai—

Loterie Nationale
DE L'ILE DE CUBE.
PLAN GÉNÉRAL de VINGT DEUX TIRAGES qui auront lieu dans le cours des années 1869 à 1870, dans la ville de la HAVANE.

Année.	Tirage	Nos	Jours.	Mois.
1869.	Ordinaire	823	13	Juillet
..	....	824	29	Juillet
..	....	825	14	Août
..	....	826	31	Août
..	....	827	16	Septembre
..	....	828	2	Octobre
..	....	829	18	Octobre
..	....	830	5	Novembre
..	....	831	23	Novembre
..	Extraordinaire	832	16	Décembre
1870.	Ordinaire	833	4	Janvier
..	....	834	20	Janvier
..	....	835	5	Février
..	....	836	22	Février
..	....	837	11	Mars
..	....	838	5	Avril
..	....	839	21	Avril
..	....	840	7	Mai
..	....	841	21	Mai
..	....	842	5	Juin
..	....	843	25	Juin

Chaque Tirage sera composé de 20,000 billets. Le nombre de lots gagnants sera de 500, distribués comme dans les Tirages ordinaires.
Les deux Tirages Extraordinaires seront annoncés en temps opportun.
[illegible]
N. B. Le montant des Lots gagnants sera publié, en écus, deux écus équivalant à une piastre.
Havane, 5 juin 1869.
L'Administrateur Général,
FRANCISCO COMPRODON.
Pour toute autre information s'adresser à MM. BORNIO & FRÈRE, No 77 rue Gravier.
19 juin—3m

LOTERIE
DE LA HAVANE.
La PRIME la plus élevée est payée pour les ous gagnants de la LOTERIE de la Havane par
Bornio & Brother,
No 77 de la rue Gravier
27 juin—3m

BANQUE D'EPARGNES DE LA LOUISIANE,
— ET —
COMPAGNIE DE DÉPOTS,
133.........RUE GRAVIER.........133
Entre les rues Camp et St-Charles
PRÉSIDENT.........A. D. GRIEFF
VICE PRÉSIDENT.........W. VAN NORDEN
TRÉSORIER.........JOHN S. WALTON
— Directeurs —
Henry Peychaud, [illegible], David Watson, A. G. Grieff, W. Van Norden, [illegible], John S. Walton [illegible]
La Institution sera [illegible] le 1er Octobre 1869. Les dépôts de CINQ CENTS [illegible] [illegible] de SIX POUR CENT.
Nous serons prêts à louer des boîtes et recevoir des valeurs en dépôt avec garantie [illegible] PREUVE DU FEU ET DES VOLS [illegible]
JOHN S. WALTON, Trésorier.
14 sept—3m

Ch. FACIOT,
RELIEUR DE PARIS,
EXÉCUTE la reliure et la dorure sur [illegible] [illegible] 37, rue Toulouse entre Chartres et Royale.
On demande des apprentis [illegible]

JAMBONS! JAMBONS!
50 TIERÇONS Magnolia [illegible] Davis [illegible] Rawson [illegible]
A vendre par KEEP & CAULFIELD, 14 sept—3f

MÉDICAMENTS
En débarquement [illegible] [illegible] A. SCHWAB
14 sept—1f

POUR VERA-CRUZ
Partira sous peu la goëlette CORA capitaine [illegible] [illegible]
16 sept—

Tout le Monde en Prend.
AMERS DE BRADY, pour les Familles.
LE MEILLEUR TONIQUE DU MONDE
QUI a remporté le premier prix aux Foires de la Louisiane, du Kentucky, de l'Indiana, du Missouri, de l'Alabama, &c. A vendre par
J. B. VANHORN & CO.
10 sept—1an

AVIS.
M. SAGET annonce à ses amis et au public qu'il est de retour d'Europe avec un bel assortiment D'ARMES A FEU DE SA FABRIQUE, de même que de ses cheminées de [illegible] [illegible] modérés.
22 août—3m 198 Chartres.

Fusils! Fusils!!
20.........RUE TOULOUSE.........20
LE soussigné a l'honneur d'annoncer aux amateurs de chasse et aux marchands de la campagne [illegible] [illegible]
ALEX. FUCHS
1er sept—3m

FARINE DE MAIS.
LA célèbre FARINE DE MAIS de J. J. Munger, SÉCHÉE AU FOUR, se vend, en lots au gré des acheteurs, par A. PONCY & SON, No 51 de la rue Tchoupitoulas.
8 sept—1m

DIRECTORY de la NLLE-ORLEANS DE GARDNER, POUR 1870.
LES demandes que [illegible] [illegible] Compagnie de publication du Sud, RICHARD EDWARDS, Surintendant, E. SOARDS Agent général, Au No 53 Commercial Place [illegible] MAURICE LEVY, Agent
8 sept—2m

J. G. BERMEL & CO.
120.........Rue du Canal.........120
DEVANT transférer leur magasin d'articles de fantaisie au No 124 de la [illegible] [illegible]
3 sept—2m

Une preuve éternelle de la grande supériorité du "CHARTER OAK"
Sur tous les autres fourneaux de cuisine.
LISEZ CECI:
Un "Charter Oak" qui a servi pendant 13 ans, tous les jours.
Nlle-Orléans, 9 août 1869.
JE certifie que j'ai acheté de RICE BROS & CO. en 1856, le PREMIER FOURNEAU "CHARTER OAK" qu'ils aient vendu. On s'en est servi chez moi tous les jours depuis cette époque [illegible] [illegible]
Mme L. F. FOSTER,
No 124 de la rue Washington, Nlle-Orléans
Ce même fourneau a été exposé à la Foire de l'Etat de la Louisiane en 1869 [illegible]
LE CÉLÈBRE FOURNEAU "CHARTER OAK"
—Est en vente chez—
RICE BROS & CO.
Nos 69 & 71, rue du Camp, et 305 rue des Magasins. Entrepôt—Nos 97 et 99, rue Julia. 8 sept—1m

Habillements faits ici.
CHARLES LAMM,
192 et 194.........rue Poydras.........192 et 194
OFFRE, au plus bas prix du marché, des Habillements d'automne et d'hiver, pour hommes et jeunes garçons. Egalement, Lingerie de messieurs, Malles et Valises, Chapeaux et Casquettes des derniers genres et à meilleur marché que dans aucun magasin de chaussures. Il fait le linge sur commande. 3 sept—3m VC

AVIS AUX FAMILLES.
LEON PALAS,
18.........Rue St Philippe.........18
A l'honneur d'informer ses nombreux amis qu'il vient de recevoir une grande quantité de VINS de Bordeaux qu'il vendra $1 le gallon et $7 50 la douzaine de bouteilles, rendus à domicile. 21 août—1m

LOTERIES.
Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane
POUR LE 16 SEPTEMBRE—CLASSE [illegible]
66 58 26 79 23 22 10 72 4 35 53 30 [illegible]
Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
C. T. HOWARD Président.
Rue St Charles, [illegible]
ADAM GIFFEN, JOHN L. LEWIS, F. F. WILDER.
Commissaires.
Méfiez-vous des fausses listes [illegible]

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
(Incorporée le 17 août 1868.)
CHAS. T. HOWARD.........Président.
Loterie de Numéros Simples.
GROS LOT.........$30,000.
Classe I.
Tirage, le SAMEDI, 18 Sept. 1869, à la Nlle Orléans.
—PLAN—
10,000 Billets......254 lots gagnant
[illegible]
Explication des lots d'approximation
[illegible]
CHAS T. HOWARD président
[illegible]

Société d'Assurance de la Nelle Orléans,
[illegible]

La célèbre nouvelle machine à coudre de Singer, pour les familles.
Le succès est la meilleure preuve [illegible]
[illegible]

RICHARD FROTSCHER,
Au No 12 de la rue Dumaine
[illegible]

Aux Imprimeurs.
ON a [illegible] [illegible]

MOULIN A RIZ SONIAT,
SITUÉ A LA PAROISSE ST-CHARLES, à un mille au-dessous de l'Eglise Rouge
[illegible]
EMILE DUPRÉ
[illegible] ou aux MM SONIAT FRÈRES [illegible]

JOHN E. SMITH
MARCHAND DE CHARBON
Pittsburg Anthracite et Cannel Anglais
[illegible]

McCloskey, Bigley & Co.,
MARCHANDS DE CHARBONS PITTSBURG, ANTHRACITE, ANGLAIS CANNEL [illegible]
No 160 de la rue Gravier Nlle-Orléans La.
[illegible]

EDWARD BEALS, JR. [illegible] ALPHONSE LAINE,
BEALS & LAINE,
Marchands de Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais.
[illegible]

Grocerie à vendre.
[illegible]

POMPES A VAPEUR.
R[illegible] AMÉLIORÉES de Woodward, [illegible]
A vendre par
[illegible]

AVIS.
L[illegible]
D. JAMISON
Divers! Divers
[illegible]
MARSHALL [illegible]
[illegible]

SUCRE EN MORCEAUX.
500 [illegible] SUCRE RAFFINÉ [illegible] de B. L. & A. STUART, New-York
A vendre en lots à la convenance des acheteurs par EDWARD [illegible]
15 août—30

UN AUTRE GRAND TRIOMPHE
Pour la Machine à Coudre de Grover & Baker,
Les deux premiers prix à la troisième Grande Foire de l'Etat de la Louisiane.
Bureau et salle de vente [illegible] No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.
26 août—PP

Pianos, Musique ET Instruments de Musique.
CHARPAUX & LOUBERE,
46.........RUE ROYALE.........46
IMPORTATEURS de Pianos des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, tels que FAIVRE, JELMINI BORD [illegible] PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CALENBERG et VAUPEL, &c., &c.
Grand assortiment de partitions, d'airs d'opéras détachés, de musique pour piano, violon, flûte et autres instruments de méthodes &c., &c.
Le tout offert à des prix excessivement réduits.
29 mai—1an—PP

POUR LE HAVRE—(Départ prochain.) La barque clipper "FILLE DE L'AIR," capitaine [illegible] [illegible]
DIXEY & DUPHON.
[illegible]

VITRES.
VITRES FRANÇAISES.
VITRES "COURONNE".
VITRES ÉMAILLÉES et COLORIÉES.
VITRES CHANCE, simple épaisseur.
do do double épaisseur.
do do à chars (ces de [illegible] différentes grandeurs).
FENETRES de CHARS.
A vendre par
E. J. HART & Co.
Nos 73, 75, 77 et 79 de la rue Tchoupitoulas.
1juillet—